# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 20-6-77112443

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

**ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"**
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)

**SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX**
*93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY LES AUBRAIS*
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

**ABONNEMENT ANNUEL : 50 F**
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, RUE DE CURAMBOURG
**45400 FLEURY LES AUBRAIS**
C. C. P. : La Source 4604-25 C

BULLETIN TECHNIQUE N° 146 — 1er JUIN 1977

RESUME SUR LA SITUATION PHYTOSANITAIRE DES CEREALES DANS LA REGION CENTRE

## MALADIES

- Oïdium : sur blés d'hiver et orges de printemps plus d'une parcelle sur deux présentent maintenant des symptômes ; pour les orges d'hiver une parcelle sur quatre seulement est contaminée. Une certaine progression a été enregistrée ces derniers jours et la dernière feuille est parfois contaminée mais les conditions climatiques sont actuellement défavorables à cette maladie.

- Rouilles jaunes : de nouveaux cas ont été observés dans la région de JANVILLE (28). Une certaine recrudescence de la maladie est notée dans les parcelles déjà contaminées.

- Septorioses : les deux espèces, Septoria nodorum et Septoria tritici, ont été identifiées mais seule la première est habituellement dangereuse dans notre région. Elle n'a été observée jusqu'à présent que dans les environs de TOURY (28). Très rarement le sommet des plantes est colonisé et les conditions climatiques actuelles sont défavorables à cette maladie.

## RAVAGEURS

- Pucerons : les parcelles non colonisées sont maintenant assez rares à l'exception du département de l'Eure-et-Loir où deux parcelles sur trois seulement sont attaquées. Les populations les plus importantes sont observées sur blés d'hiver. Mais elles sont toujours très variables d'une parcelle à l'autre et un examen attentif de 100 tiges ou épis est maintenant indispensable. Pour certaines parcelles des départements du Cher, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret, le seuil d'intervention est dépassé et il est urgent d'intervenir. Dans la majorité des parcelles les conditions climatiques des prochains jours seront déterminantes. L'action des ravageurs et des prédateurs a été jusqu'à présent limitée et seul le temps chaud et humide favorable aux maladies des pucerons pourrait freiner l'évolution constatée actuellement. Pour le département d'Eure-et-Loir, toutes les parcelles n'ont pas encore atteint le stade épiaison et rarement plus de 30 à 40 % des tiges sont colonisées. Nous rappelons que le seuil d'intervention est fixé à 2 épis sur 3 colonisés par au moins 5 pucerons et que seuls les insecticides reconnus non dangereux pour les abeilles sont autorisés pour lutter contre les pucerons, leur liste a été donnée dans le bulletin technique du 25 Mai. Sur orge d'hiver une intervention est rarement justifiée et il est encore trop tôt pour effectuer un traitement sur orge de printemps.

- Lema et Agromyza : des larves d'Agromyza et de Lema sont maintenant plus fréquemment rencontrées mais elles sont toujours peu nombreuses. En ce qui concerne l'Agromyza, les orges de printemps sont les céréales les plus sensibles mais une intervention ne se justifie qu'à partir d'une dizaine de larves par talle.

- Cécidomyies des fleurs de blé : les captures réalisées par les 30 postes du réseau d'observation sont toujours peu nombreuses à l'exception du poste de SAINTE SOLANGE (18) où le seuil d'alerte (80 à 100 cécidomyies pour 10 pièges) a été atteint le 31 Mai. Le vent observé ces derniers jours est défavorable à la ponte. Il n'y a pas lieu d'intervenir actuellement. Lorsque les conditions sont favorables, et pour intervenir s'il y a lieu en temps opportun, il est préférable de contacter les 5 répondeurs téléphoniques qui résument la situation journalière. Le numéro du répondeur de Chartres est le 21-28-24 et non le 21-16-06 comme il avait été indiqué par erreur dans le dernier bulletin.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS

P 104

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET